

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

DECRET N° 85/353 DU 26/3/85

portant nomination de Monsieur BANTSIMBA
Jean, est nommé en qualité de Directeur
de l'Agriculture.

LE PREMIER MINISTRE,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;

Vu la Loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de
l'Ordonnance 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines
dispositions de la Constitution;

Vu le décret n° 82/595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités de
fonctions allouées à certains responsables administratifs;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du
Premier Ministre;

Vu le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination des
Membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif aux intérim des
Membres du Gouvernement;

Le Conseil de Cabinet entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Monsieur BANTSIMBA Jean, Ingénieur Agronome est nommé
en qualité de Directeur de l'Agriculture au Secrétariat Général à
l'Agriculture et à l'Elevage.

ARTICLE 2.- L'intéressé percevra les indemnités de fonctions prévues
par le décret n° 82/595 susvisé.

ARTICLE 3.- Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires
au présent décret.

ARTICLE 4.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de
prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal

.../...

Officiel et communiqué partout où besoin sera.

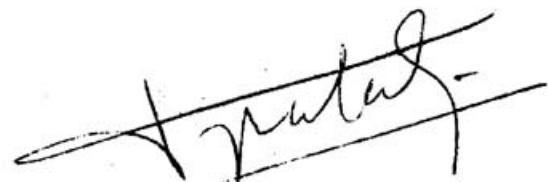
Fait à BRAZZAVILLE, le 26 MARS 1985

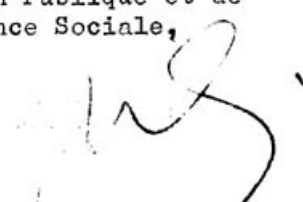
Par le Premier Ministre ,


Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre de l'Agriculture
et de l'Elevage,

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi, de la Refonte de
la Fonction Publique et de
la Prévoyance Sociale,


Colonel François Xavier KATALI.-


Edouard COMBO MATSIONA.-

Le Ministre des Finances
et du Budget,


Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

